

ARRIVÉ LE :
25 JUL. 2017
Département Lot-et-Garonne BUREAU DU COURRIER



*Le ministre de la Cohésion
des territoires*

*Le ministre d'Etat, ministre
de l'Intérieur*

Paris, le 24 JUL. 2017

Réf. : D17001683

Monsieur le Président,

Vous avez appelé l'attention du Président de la République et du gouvernement sur la situation financière du conseil départemental de Lot-et-Garonne, dont le budget 2017 a été adopté en déséquilibre réel de vingt millions d'euros, compte tenu du poids des allocations individuelles de solidarité.

Attentifs à votre démarche et aux efforts réels de gestion engagés par votre collectivité, nous avons demandé aux cabinets de nos ministères de vous recevoir le 21 juin.

La question du reste à charge des départements en matière de financement des A.I.S. a fait l'objet, comme vous le savez, d'analyses et d'initiatives nombreuses, dans le respect des principes de décentralisation mais aussi de solidarité nationale. A ce titre, et au regard de l'impact important de ces prestations sur les finances locales, un fonds d'aide de 50 millions d'euros a été créé en 2016 puis reconduit à hauteur de 200 millions en 2017. Nous vous confirmons que dans le cadre des discussions relatives à l'élaboration du projet de loi de finances, la consolidation de ce dispositif en 2018 a été demandée.

Votre démarche s'inscrit bien dans celle que le Gouvernement entend porter et discuter dans le cadre de la conférence nationale des territoires. L'Etat doit être en mesure de vous apporter une visibilité sur vos ressources à moyen terme afin d'éclairer les choix politiques et de gestion qui relèvent de votre responsabilité. Cet objectif, qui s'inscrit dans le Pacte de confiance que le Président de la République souhaite conclure avec les collectivités territoriales, est l'un des enjeux de la conférence qui a été lancée le 17 juillet et qui aura à traiter non seulement du cadre financier pluriannuel de relations entre l'Etat et les collectivités, mais aussi du plan d'investissement annoncé, associant les collectivités, de l'économie des dispositifs de péréquation et du financement des allocations individuelles de solidarité.

Monsieur Pierre CAMANI
Président du Conseil départemental de Lot-et-Garonne
Hôtel du Département
1633 avenue du Général Leclerc
47922 AGEN cedex 9

Cette conférence constitue donc le cadre adéquat pour traiter au fond des questions que soulève la situation dont vous nous avez fait part et qui intéresse plusieurs autres départements.

Nous serons attentifs avec vous à ce que les perspectives qui s'en dégageront offrent une perspective soutenable et durable pour traiter cette question dans un esprit de responsabilité partagée.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Très cordialement

A handwritten signature in blue ink, appearing to be the initials 'JM' with a stylized flourish.

Jacques MÉZARD

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'GC' with a large, sweeping flourish.

Gérard COLLOMB